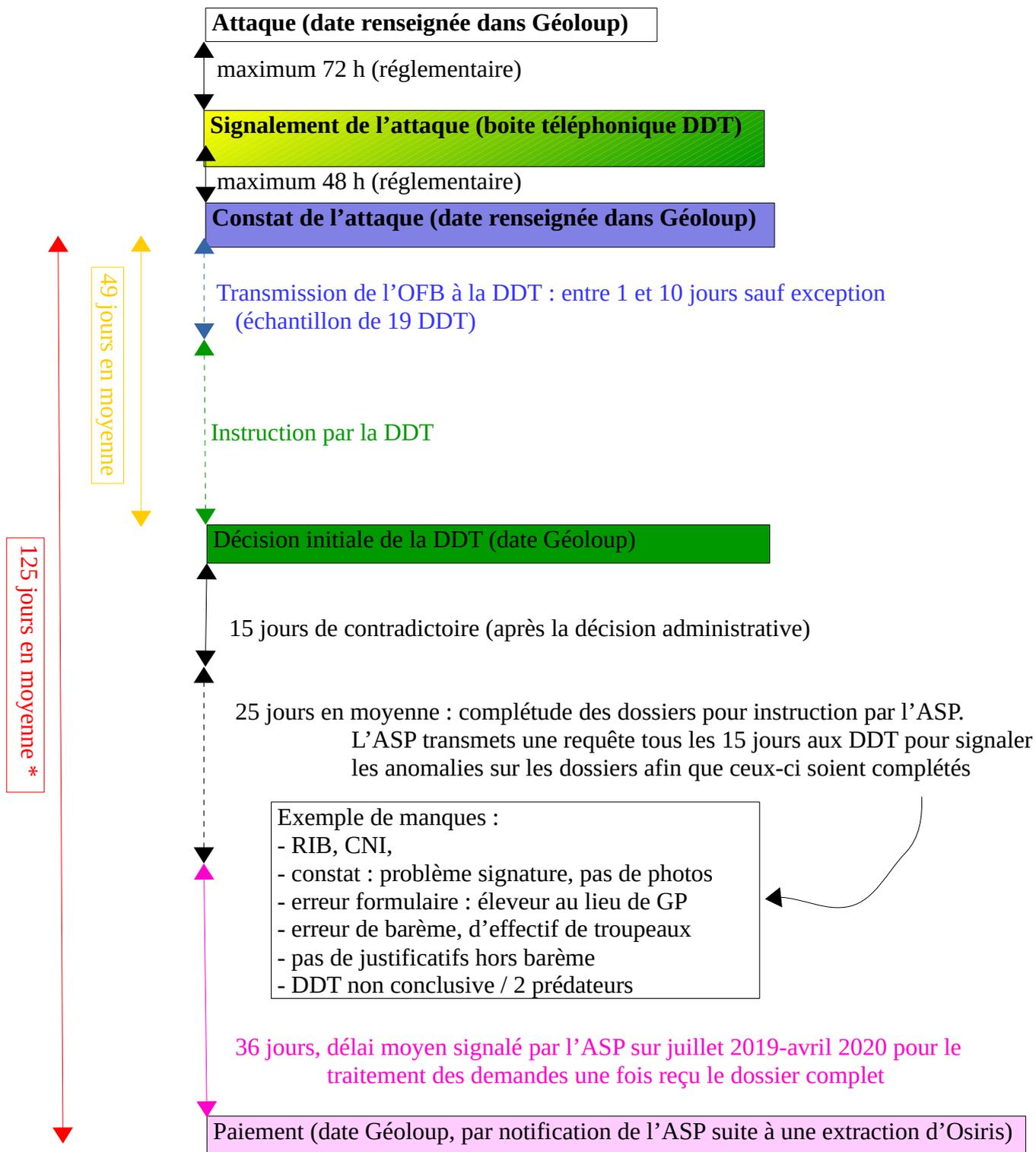
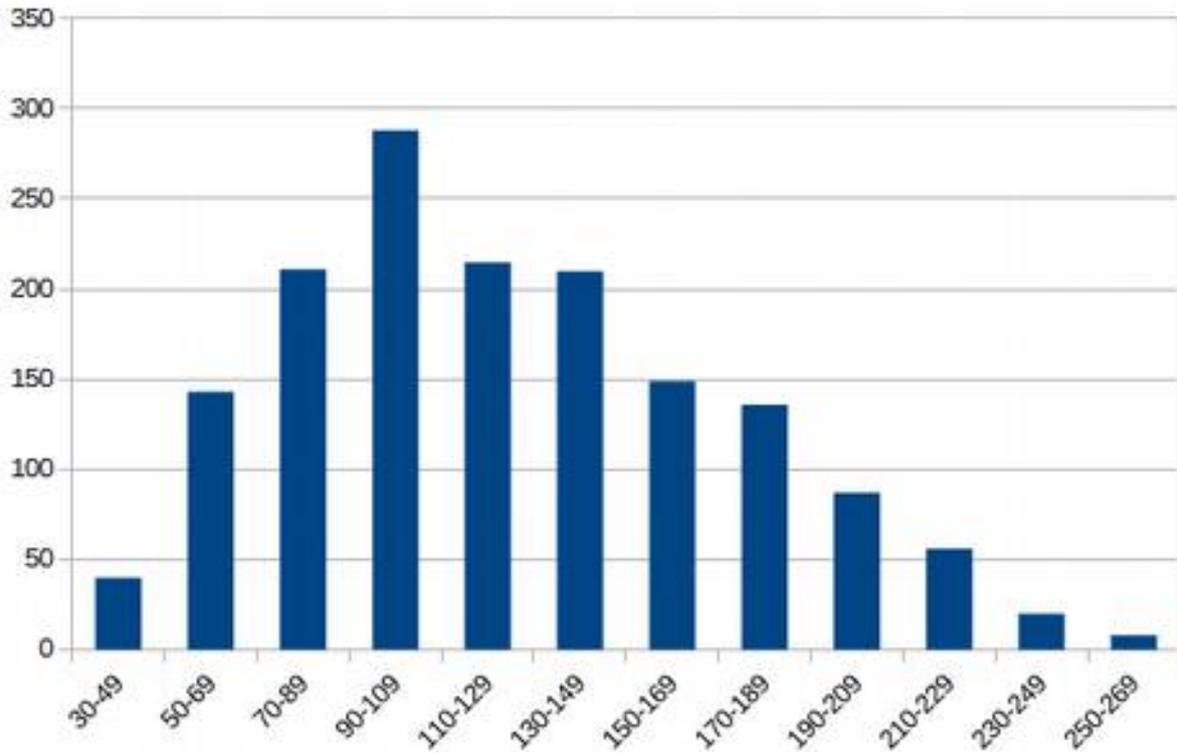


## Les délais de paiement pour l'indemnisation des dommages dus au loup (depuis le décret de juillet 2019 – chiffres Géoloup actualisés au 26 juin 2020)



\* Le délai moyen entre le constat et l'attaque est donc de 125 jours, avec des valeurs extrêmes de 30 et 266 jours et sachant que 90 % des dossiers sont payés en moins de 191 jours (le graphique page suivante montre la distribution des dossiers entre les délais extrêmes).



**Délais entre le constat et le paiement – nombre de dossier par tranches de 20 jours**

données Géoloup au 26 juin 2020 – constats depuis le 12 juillet 2019